



RESTAURATION  
DU PATRIMOINE  
2020-2024



2020 CHANTIER FAÇADE SUD



CONTRIBUTIONS A RESTAURER  
CE PATRIMOINE D'EXCEPTION



RESTAURATION DE LA FAÇADE SUD

REJOIGNEZ L'AVENTURE  
POUR PRÉSERVER, TRANSMETTRE ET  
FAIRE RAYONNER CE JOYAU DU  
PATRIMOINE ARCHITECTURAL MONDIAL

OBJECTIF DE DONS **73 000 €**  
MONTANT TOTAL PHASE 1 **630 000 €**

POUR SOUTENIR LA PHASE 1  
(CHANTIER ET MÉDIATION)

FONDATION  
DU PATRIMOINE  
**SOUSCRIPTION**  
FAITES VOTRE DON EN LIGNE  
[www.fondation-patrimoine.org/43707](http://www.fondation-patrimoine.org/43707)



ÉGALEMENT PAR CHÈQUE  
A l'ordre de la Fondation du Patrimoine - Chapelle de Ronchamp  
14, rue Violet - 25000 Besançon

NOUS CONTACTER, NOUS REJOINDRE :  
Association Œuvre Notre-Dame du Haut  
13, rue de la chapelle 70250 RONCHAMP  
Tél. 06 72 02 51 46  
aondh@collinenotredameduhaut.com



BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour soutenir la restauration de la

Phase 1 : Façade sud de la chapelle de Ronchamp

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

PAR INTERNET

[www.fondation-patrimoine.org/43707](http://www.fondation-patrimoine.org/43707)

ou en flashant le QR-CODE ci-contre.  
Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur



PAR CHÈQUE

Je complète les information ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :  
Fondation du patrimoine - chapelle de Ronchamp  
Fondation du patrimoine 14 rue Violet - 25000 Besançon

LE MONTANT DE MON DON EST : \_\_\_\_\_ €

Nom ou société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque\*

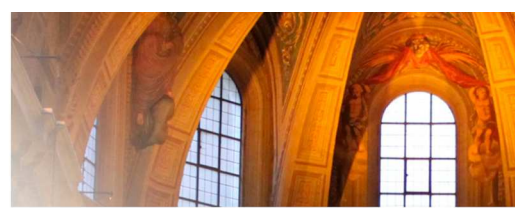
Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

| EXEMPLES DE DONS  | 50 €  | 200 € | 500 € |
|---|---|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu              | 17 €  | 68 €  | 170 € |
|   | Réduction d'impôt à la hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable   |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière | 12,5 €  | 50 €  | 125 € |
|   | Réduction d'impôt à la hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €) |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés           | 20 €  | 80 €  | 200 € |
|   | Réduction d'impôt à la hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire HT                                      |       |       |



LA FONDATION DU PATRIMOINE

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et oeuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

DÉLÉGATION RÉGIONALE

FONDATION DU PATRIMOINE  
ANTENNE DE BESANÇON  
14 RUE VIOLET 25000 - BESANÇON

03 81 47 95 14

bfcbesancon@fondation-patrimoine.org

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

MENTIONS LÉGALES

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet du dit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

